

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 31/10/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 071-217103951-20251023-2500027-DE

Nombre de conseillers

• en exercice	9
• présents	7
• votants	8
• absents	2

De la commune de SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE 20250027

Séance du 23 Octobre 2025 à 20 h 00

Date de convocation :

16 octobre 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

16 octobre 2025

M. Marc TABOULOT

Objet

Vente bordure

Étaient présents :

Alain Bied, Céline Bonnin, Alexandra Chabert, Emmanuel Claude, Frédéric Curt, Alain Mimeur, Adeline Porterat, Marc Taboulot ;

Absents : Jacques Berland, Marc Deroo (pouvoir à Frédéric Curt)

Secrétaire de séance : Mme Porterat Adeline

Le maire informe qu'il a reçu le 16 avril 2025, une proposition d'achat d'une bordure de propriété de la part de Monsieur Emmanuel Claude.

Celui-ci explique qu'il entretient cette bordure de quelques mètres à l'extérieur de sa propriété depuis son emménagement. Il souhaite en devenir propriétaire et propose d'acheter une partie de cette bordure longeant sa propriété au 698 route de Morsanges.

Après avoir entendu la demande et après en avoir délibéré sans Monsieur Claude, le conseil municipal

DECIDE de vendre la partie de la bordure entre la route de Morsanges et la parcelle C738, aux conditions suivantes :

- Laisser un passage pour les piétons sans devoir marcher sur la chaussée
- La vente sera établie en contrepartie de tous les frais à la charge de Monsieur Claude Emmanuel notamment le bornage, ainsi que d'un montant de 100 €.

CHARGE Monsieur le Maire

- de signer la vente auprès du notaire.

Pour extrait certifié conforme

Fait le 31 octobre 2025

Le Maire
Marc TABOULOT



20250027